

02

DESSINATEURS EN BTP (B6Z72)

LE PÉRIMÈTRE

- Ce métier comprend :
 - *Les dessinateurs d'étude en bâtiment, en atelier d'urbanisme, en architecture, les collaborateurs d'architecte, les dessinateurs projeteurs...*
- Il s'agit de techniciens salariés chargés d'élaborer le plan d'ensemble d'une construction à partir du dossier établi par le bureau d'études et de réaliser les plans détaillés et cotes d'une partie des ouvrages. Ils peuvent aussi diriger et coordonner des dessinateurs pour la réalisation des plans détaillés de l'ouvrage en respectant les normes techniques et le prix de revient.
- ROME correspondant à cette FAP : F1104-Dessin BTP.
- 1 215 actifs en emploi dans ce métier en Provence - Alpes - Côte d'Azur (soit 0,1 % de l'emploi régional).
- Des emplois uniquement salariés et **essentiellement en CDI** (88 %).
- Une concentration des emplois dans le secteur des **activités d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques** (63 %), puis dans la construction (17 %).

LA PROBLÉMATIQUE

- Il s'agit d'un métier :
 - *En tension structurelle **forte** sur dix ans.*
 - *En tension conjoncturelle, en particulier dans les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône.*
 - *Qui présente des difficultés de recrutement, pressenties par les employeurs, relativement importantes et inscrites dans la durée.*

LES ENJEUX

- Ils concernent :
 - *Le développement économique et les problématiques de GRH.*
 - *La sécurisation des parcours et la formation des actifs.*
 - *La GPEC et l'offre de formation.*

Principales sources mobilisées : Pôle emploi (BMO 2016, offres clôturées 2015) ; Pôle emploi, Direccte (OEE 2015, DEFM ABC au 31.12.2015) ; Insee (RP 2010-2014 millésimé 2012, DADS 2012, Enquête emploi en continu 2008-2012) ; ORM (base effectifs en formation 2014).

DES ENJEUX LIÉS AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET À LA GRH

Des difficultés de recrutement persistantes malgré la forte baisse du nombre de projets depuis quatre ans

130 projets de recrutement en 2016, soit 110 projets en moins par rapport à 2012.

55 % de ces projets sont jugés difficiles *a priori* par les employeurs (34 % tous métiers). Bien que variable selon les années, cette part reste toujours élevée.

Une part notable d'offres d'emploi retirées faute de besoin

17 % d'offres d'emploi ont été retirées par l'employeur, par manque de besoin (réduction du carnet de commandes, marché non obtenu...).

Des offres déposées à Pôle emploi relevant d'un champ spécifique (TPE et agences d'intérim)

495 offres d'emploi ont été enregistrées par Pôle emploi sur un an.

82 % proviennent d'établissements de moins de dix salariés (55 % tous métiers confondus).

53 % émanent d'agences de travail temporaire ou d'agences de placement de main-d'œuvre,

29 % de cabinets d'architecture ou de bureaux d'études et **14 %** du secteur de la construction.

→ **Enjeu lié à la complexification du processus de recrutement et de GRH, due notamment au manque de visibilité de l'activité économique.**

PERSPECTIVES OPÉRATIONNELLES

- Accompagner, sur le volet RH ou économique, les entreprises prestataires de services en architecture et ingénierie (en particulier les TPE), sensibles à la conjoncture, comme le secteur du BTP.

PISTES POUR METTRE EN ŒUVRE CES PERSPECTIVES

- S'appuyer sur des dispositifs existants, comme la prestation « conseil en ressources humaines » pilotée par la Direccte, le guichet unique du Conseil régional pour les entreprises...

DES ENJEUX LIÉS À LA SÉCURISATION DES PARCOURS ET À LA FORMATION DES ACTIFS

Des missions d'intérim fréquentes sur le marché du travail

28 % des offres déposées à Pôle emploi portent sur des missions d'intérim de plus d'un mois (10 % tous métiers).

Une part importante de demandeurs d'emploi inscrits depuis au moins un an à Pôle emploi

660 demandeurs d'emploi sont positionnés sur ce métier.

45 % sont inscrits depuis un an et plus à Pôle emploi (42 % tous métiers).

Une technicité accrue du métier et une élévation du niveau de formation chez les jeunes professionnels

La complexification des chantiers, les avancées technologiques (nouveaux outils de conception numérique, nouveaux matériaux...) et la recherche de qualité globale devraient se traduire par une montée en compétences au sein des différents métiers du BTP.

69 % des jeunes actifs en emploi ont un diplôme de l'enseignement supérieur, contre seulement **29 %** des seniors. Cet écart est nettement plus marqué que celui observé pour l'ensemble des métiers (40 points contre 4).



CE QUE DISENT LES ACTEURS SUR LA MONTÉE EN COMPÉTENCES

Les acteurs rencontrés lors des entretiens témoignent de transformations importantes dans le secteur du BTP, actuellement en pleine transition numérique (que ce soit dans les études, sur les chantiers...). Ils soulignent ainsi le fait que le métier de dessinateur est très impacté par cette digitalisation. En phase de conception, les dessinateurs-projeteurs doivent de plus en plus maîtriser le processus BIM (« *building information modeling* », maquette numérique transformée en une base de données commune qui s'enrichit au fur et à mesure par divers intervenants) et les logiciels dédiés.

Par ailleurs, des réflexions sont en cours dans les entreprises du bâtiment sur le fait de fusionner des postes et d'amener de la polyvalence dans les métiers (par exemple : le dessinateur pourrait prendre plus de responsabilités dans l'entreprise car certaines de ses activités s'exécuteraient plus rapidement grâce aux nouvelles technologies). L'appui aux entreprises sur le plan RH, préconisé par l'ORM, pourrait permettre d'accompagner ces changements et d'aider au développement de la polyvalence recherchée.

Les acteurs soulignent également le fait que le métier de dessinateur en BTP requiert des compétences très spécifiques et une forte technicité. Le risque d'obsolescence des compétences peut effectivement être problématique pour les demandeurs d'emploi. Il est toutefois suggéré d'affiner le diagnostic en distinguant les personnes qui exercent une activité réduite dans le mois et continuent ainsi à acquérir de l'expérience professionnelle (comme les intérimaires) et celles qui ne travaillent pas. Pour ces dernières, l'enjeu de maintien des compétences est plus prégnant.

→ Un risque d'obsolescence des compétences techniques des actifs (salariés en emploi, intérimaires, demandeurs d'emploi) ?

PERSPECTIVES OPÉRATIONNELLES

- Éviter l'obsolescence des compétences techniques des salariés et des demandeurs d'emploi, dans un contexte d'évolution des technologies et des organisations du travail (demande de polyvalence, travail en mode collaboratif...).

PISTES POUR METTRE EN ŒUVRE CES PERSPECTIVES

- Mobiliser la formation continue sur des actions de remise à niveau, d'accès à des habilitations spécifiques (logiciels spécialisés, processus BIM...).

DES ENJEUX LIÉS À LA GPEC ET À L'OFFRE DE FORMATION

Une technicité accrue du métier et une élévation du niveau de formation chez les jeunes professionnels

En plus de l'accompagnement des professionnels exerçant ce métier, ce constat est porteur d'enjeux pour anticiper la formation des futurs entrants sur le marché du travail.

50 % des jeunes actifs en emploi ont un diplôme de niveau bac + 2 et **19 %** un diplôme de niveau bac + 3 et plus.

Une offre de formation régionale peu développée au niveau bac + 2, accessible uniquement en formation continue

310 personnes, en dernière année de formation, préparent une certification visant « en théorie » ce métier.

51 % suivent une formation de niveau bac (principalement le *bac pro technicien d'études du bâtiment, option études et économie*).

25 % une formation de niveau bac + 2 (essentiellement le titre du CNAM *projeteur d'études BTP*).

23 % une formation de niveau bac + 3.

Le recours à la formation continue des demandeurs d'emploi est relativement important :

41 % préparent leur certification via ce dispositif (14 % chez l'ensemble des formés, quel que soit le métier visé).



CE QUE DISENT LES ACTEURS SUR LA FORMATION

L'offre de formation (initiale et continue) est peu développée pour ce métier. En région, il y a notamment très peu de formations de niveau bac + 2 alors qu'il en existe dans d'autres régions. Les acteurs témoignent ainsi de difficultés à construire un parcours de formation compte tenu de ce déficit. C'est le cas notamment pour les formations aux logiciels BIM.

Les acteurs rencontrés sont favorables au développement de l'offre de formation initiale et continue. Pour cela, il leur semble nécessaire de partir de l'expression des besoins pour élaborer le programme de formation en fonction des compétences attendues par les entreprises (prise en compte des avancées technologiques, réactivité face aux changements réglementaires...).

Ils suggèrent également de faciliter l'accès à des périodes de professionnalisation, aux contrats de professionnalisation mais aussi aux mesures d'adaptation au poste de travail, aux stages d'immersion en entreprise...

Un volume d'emplois relativement faible mais en forte croissance et des prévisions d'emploi à la hausse

1 215 dessinateurs en BTP en emploi, soit 0,1 % de l'emploi régional.

+ 18,3 % d'actifs en emploi sur la période récente (+ 1,7 % tous métiers).

Au niveau national, la dynamique de l'emploi envisagée entre 2012 et 2022 (+ 0,7 % par an en moyenne pour les métiers du BTP) devrait profiter plus spécialement aux techniciens, agents de maîtrise et surtout aux cadres.

→ Un risque de désajustement entre compétences attendues et compétences disponibles (d'un point de vue qualitatif et quantitatif) ?

PERSPECTIVES OPÉRATIONNELLES

- Développer (dans des volumes modérés) l'offre de formation initiale et continue, notamment sur du niveau bac + 2, pour répondre aux besoins de compétences actuels et à venir.

PISTES POUR METTRE EN ŒUVRE CES PERSPECTIVES

- Ajuster l'offre de formation régionale et revoir le contenu des formations en prenant en compte les besoins de compétences à court et moyen termes (en lien avec les évolutions technologiques, les normes écologiques et les changements réglementaires...).
- Renforcer les échanges entre les acteurs économiques et les acteurs de la formation afin notamment d'ajuster l'offre de formation.

AUTRES ÉLÉMENTS ISSUS DES RÉUNIONS PARTENARIALES

Concernant l'attractivité du métier

Les acteurs présents soulignent l'intérêt de communiquer plus largement sur le métier afin que le public en ait une meilleure connaissance et qu'il puisse attirer de nouveaux candidats.

Informations sur des travaux en cours ou à venir

Les acteurs économiques signalent les réflexions en cours en région pour répondre aux besoins de personnels d'encadrement (chefs d'équipe, chefs de chantier, conducteurs de travaux). Ces métiers sont effectivement en tension structurelle dans la région. Ils ne font toutefois pas partie des 21 métiers jugés prioritaires dans le cadre ce travail d'analyse.

ZOOM SANTÉ/HANDICAP

Les postes de dessinateur du BTP apparaissent comme une voie potentielle d'évolution pour des professionnels du bâtiment contraints de quitter leur métier d'origine sous l'effet d'une usure physique – comme d'autres fonctions de ce secteur qui sont susceptibles de correspondre à un « mix » d'activités de bureau et de déplacements sur chantier.

Les problématiques de réorientation doivent souvent répondre au souhait de rester dans le secteur (attachement au BTP), tout en passant par l'accès à une nouvelle qualification.

- Le BTP est plutôt structuré dans le champ santé-prévention (ASTBTP – médecine du Travail –, PRO BTP – actions de prévention –, etc.) et a développé des coopérations sur l'emploi des personnes handicapées (convention 2016-2019 entre Agefiph et fédération du BTP PACA). Le dispositif HandiBTP peut apporter un appui pour valider et préparer l'évolution vers un métier comme celui de dessinateur du BTP (accès à des tests pour évaluer les capacités professionnelles, à un bilan d'orientation...). Il s'agit notamment d'aider le candidat à repérer les voies d'accès à la qualification possibles pour qu'il se forme à ce métier : formation de droit commun ou en centre de rééducation professionnelle (CRP, réservé aux personnes en situation de handicap). Le métier de dessinateur du BTP est l'un des débouchés de la formation de Technicien d'études du bâtiment proposée en CRP, cycle compatible avec certaines situations de handicap (surdité, vision monoculaire, handicaps plus lourds si des aménagements spécifiques sont réalisés).